

**INFORMATION**

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE  
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA  
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

FINANCIERE CCE SARL, Directeur du Contrôle Financier

**NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:**

Notification initiale

**COORDONNEES DE L'EMETTEUR**

**NOM :** INSTALLUX S.A.  
**LEI :** 96950047V9DJ43TZKN60

**DETAIL DE LA TRANSACTION**

**DATE DE LA TRANSACTION :** 27 mai 2026  
**LIEU DE LA TRANSACTION :** Hors marché  
**NATURE DE LA TRANSACTION :** Acquisition  
**DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER :** Action  
**CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER :** FR0000060451 ALLUX

**INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION**

**PRIX UNITAIRE :** 500.0000 Euro  
**VOLUME :** 17 867.0000

**INFORMATIONS AGREGÉES**

**PRIX :** 500.0000 Euro  
**VOLUME :** 17 867.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION  
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

**DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION :** 29 mai 2026

**COMMENTAIRES :**

La société FINANCIERE CCE est également liée à :

- Monsieur Christophe Canty, président du directoire, et
- Monsieur Christian Canty, membre du conseil de surveillance.

Acquisition d'actions INSTALLUX S.A :

Par contrat de cession de bloc de titres signé le 26 mai 2026, la société FINANCIERE CCE a procédé à l'acquisition hors marché d'un bloc de 17.867 actions INSTALLUX S.A., au prix unitaire de 500 euros par action, représentant un prix total de 8.933.500 euros. Conformément aux stipulations dudit contrat, la réalisation de la cession est intervenue le 27 mai 2026 et le règlement-livraison de cette acquisition aura lieu le 29 mai 2026.

L'annonce des caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que FINANCIERE CCE entend déposer sur les actions d'INSTALLUX S.A. a entraîné l'ouverture d'une période de pré-offre (cf. document AMF n°226C0729 du 27 mai 2026), durant laquelle FINANCIERE CCE ne peut acquérir aucun titre INSTALLUX S.A., à l'exception de la réalisation effective de l'acquisition du bloc résultant de l'exécution du contrat de cession de bloc de titres conclu le 26 mai 2026, soit antérieurement au début de la période de pré-offre, conformément à l'article 231-38 I du règlement général de l'AMF.

*"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."*